

Le 11 Novembre 2018

Le Centenaire avec tous et en Eglise dans le doyenné de l'Artois

Assez naturellement, les messes de ce dimanche 11 novembre seront teintées de ce centenaire. Chaque communauté aura à cœur de célébrer son Espérance avec les anciens combattants et ceux qui vont les rejoindre. Nous confierons à Dieu les victimes de cette première guerre mondiale sans oublier ceux qui, encore aujourd'hui, meurent par la violence des hommes.

A beaucoup d'endroits les cloches vont sonner 11 minutes à 11h à la demande des municipalités. Les évêques de France relaient cette initiative¹.

Le préfet du Pas de Calais, Mr Fabien SUDRY, demande aux citoyens de « pavoiser sa maison ou son appartement avec un drapeau tricolore pendant toute la journée du 11 novembre 2018 ».

Concernant l'Artois, certes il y aura la grande veillée. Bel événement auquel beaucoup de paroisses sont associées. Des chrétiens, des établissements d'enseignement catholique ou des membres de mouvements sont mobilisés pour cette grande veillée.

Une initiative à la cathédrale d'Arras, au centre de notre doyenné:

A partir de 15h - heure habituelle d'un chemin de Croix - seront projetés sur plusieurs écrans, près de l'autel du calvaire, tous les noms des morts de la première guerre des villes et des villages de l'Artois.

Ce sera accompagné de musique et de musiciens.

Près de la croix, le cierge pascal nous rappellera que notre espérance nous vient de la résurrection de Jésus Christ.

Des drapeaux des pays concernés par la première guerre mondiale seront placés non loin de là.

La cathédrale sera dans sa vocation: un lieu de recueillement et de prière (horaire d'ouverture 14h30 à 18h).

Des panneaux proposeront une réflexion sur la paix.

Je vous invite à faire connaître ce temps de recueillement à vivre seul ou en famille, avec des amis, chrétiens ou non.

Merci au recteur et aux membres de l'association du Joyel d'Arras pour ce temps qui est proposé à tous.

Abbé Pierre-Marie LEROY,

Doyen du doyenné de l'Artois

¹ A l'occasion du centenaire de l'armistice signé le 11 novembre de 1918 marquant la fin des combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918), le Conseil permanent de la Conférence des évêques de France invite à sonner les cloches de nos églises le dimanche 11 novembre 2018 à 11h durant 11 minutes, comme le 11 novembre 1918.

Cet appel à faire sonner les cloches en pleine volée a d'abord été lancé par les campanistes, les spécialistes de l'ingénierie des clochers.